

Tourisme et patrimoine Les rendez-vous manqués

Charles de Blois Martin

Numéro 76, printemps 1998

Côte-des-Neiges. Tourisme culturel

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17068ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Blois Martin, C. (1998). Tourisme et patrimoine : les rendez-vous manqués. *Continuité*, (76), 37–40.

TOURISME CULTUREL

TOURISME ET PATRIMOINE

Les rendez-vous *manqués*

Alors qu'ils avaient tout pour célébrer une heureuse union, patrimoine et tourisme ont consommé au Québec un long et douloureux divorce. Histoire d'une rencontre qui n'a pas eu lieu.

par Charles de Blois Martin

En 1901, l'écrivain suisse d'origine allemande Herman Hesse parcourt l'Italie et s'arrête à Florence. Fasciné par le théâtre, l'architecture, la cuisine, les lieux publics et surtout la façon d'être et de vivre des Florentins, Hesse décide de déchirer son fameux guide de voyage Baedeker pour vivre, comprendre et ressentir les véritables par-

fums de la belle cité italienne. Prix Nobel de littérature, Herman Hesse est probablement l'un des premiers touristes modernes. Le paradoxe d'Hesse démontre à quel point le tourisme s'appuie sur des fondements essentiellement culturels.

VIVRE LA DIFFÉRENCE

Ce sont la plupart du temps des motifs culturels qui nous incitent à explorer d'autres contrées. Le tourisme est une expérience qui se vit comme une totalité,

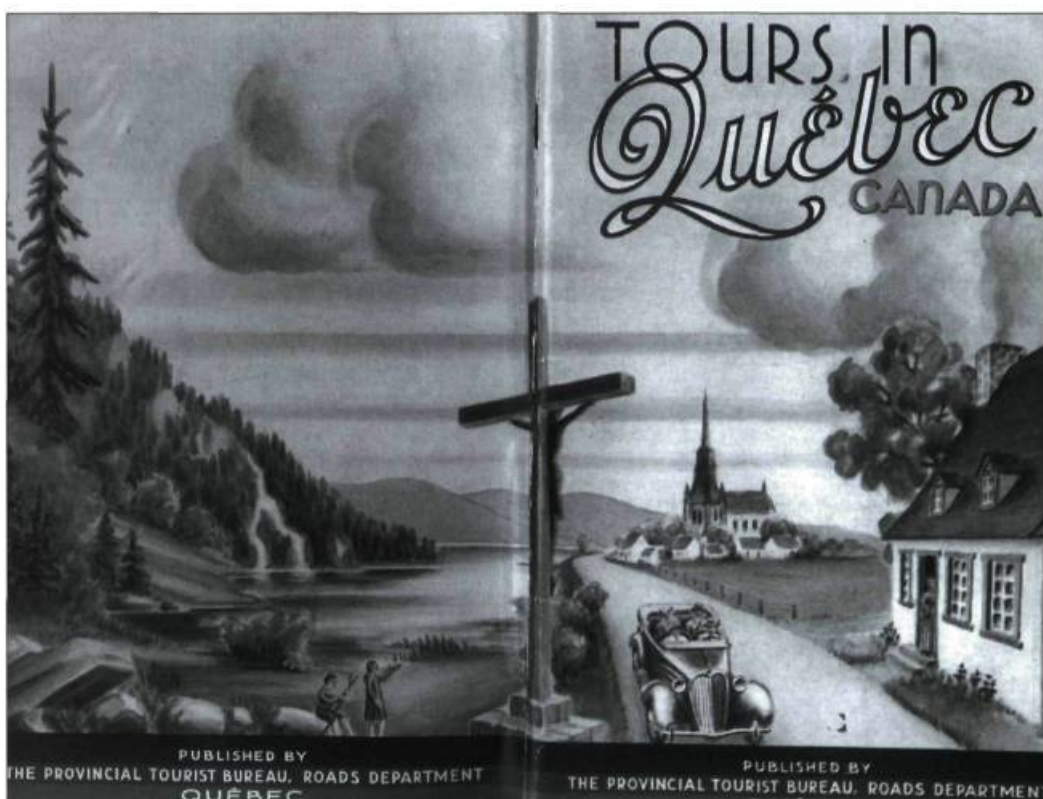


Illustration tirée d'un guide touristique sur le Québec, publié en 1936.

il s'exprime dans un ensemble d'actes diversifiés. À l'image des transactions culturelles et identitaires, le tourisme est devenu un fait de société fondé sur de multiples expériences de communication. Généralement, le tourisme de connaissance aime apprendre, réagir, apprécier et même goûter la culture des autres. Il est motivé par la recherche de l'authenticité, du détail inédit et de la différence.

La qualité de l'expérience touristique semble donc directement liée à la présence de ces espaces et lieux de la différence. En élargissant son contenu et ses champs d'application, la notion de patrimoine n'est

mémoire, les paysages culturels, les traditions, les créations, les arts et métiers d'hier et d'aujourd'hui, les produits à saveur locale et, plus généralement, ce qui nous distingue des autres.

Une question demeure inévitable: quel est l'état général de notre environnement culturel? Poser cette question, c'est s'interroger sur la possibilité de présenter notre passé. Parce que nous vivons une période accélérée de l'histoire, il nous faut réfléchir sur la façon dont la société québécoise et l'État ont compris, traité et géré les ressources non renouvelables de notre héritage culturel. Le Québec sem-

nos ruines historiques [...]. Je demande donc une loi [...] pour protéger ces débris d'un autre siècle [...]. Cette loi, elle est nécessaire, urgente, indispensable [...]. »

Au XIX^e siècle, sans contredit, toutes les sociétés occidentales ont manifesté de la méfiance à l'égard de la croissance accélérée de l'industrialisation et y ont opposé de la résistance. L'« inversion de civilisation » que constitue le passage des sociétés traditionnelles rurales aux sociétés modernes se manifeste par l'apparition de nouvelles préoccupations à l'égard du patrimoine. Ici comme ailleurs, la mutation progressive des valeurs de la civilisation traditionnelle a engendré des réflexes sociaux, pas toujours patriotiques ou nationalistes, qui manifestent d'un « instinct social de conservation ». Les préoccupations liées au tourisme et à la protection du patrimoine n'ont pas remué suffisamment l'élite pour provoquer des engagements et des mesures politiques concrètes. Pourtant, déjà à l'époque, l'expérience touristique exige une protection de l'environnement culturel québécois. Comme l'écrit le journaliste du New York World Telegram John Ziegler, en 1937, « [...] nous ne visitons pas votre pays pour venir voir ce que nous avons chez nous et rien ne sert de dépenser pour visiter des villes ressemblant en tout point à celles des États-Unis » (rapporté par l'abbé Albert Tessier dans le *Rapport sur le tourisme*, 1939).

LE TEMPS DES PIONNIERS

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, le Québec devient véritablement une destination touristique. À l'instar des célébrations historiques américaines, les fêtes grandioses organisées pour marquer le tricentenaire de la fondation de la ville de Québec conduisent tranquillement les peuples à s'engager vers une « démocratisation de la tradition ».

C'est dans le deuxième tiers du XX^e siècle qu'émergent néanmoins les véritables pionniers en matière de mise en valeur du patrimoine et du tourisme. Ces hommes sont principalement Adélar Turgeon et Pierre-Georges Roy, tous deux associés aux premiers travaux de la Commission des monuments historiques, Gérard Morisset et Jean-Marie Gauvreau, dont les inventaires détaillés et les recherches sur nos œuvres d'art et notre artisanat « [...] sont à la disposition de tous ceux qui souhaitent que notre province soit mieux explorée, mieux connue, mieux aimée ». On compte aussi parmi eux le directeur



À Deschambault, un paysage de printemps, typique de ce coin de pays.

Photo: coll. Georges Genest

plus réduite à l'histoire des vieilles pierres. On l'associe désormais aux multiples rapports que l'homme entretient avec son territoire et son paysage. Le patrimoine est un véritable kaléidoscope où miroitent tous les aspects de la culture sur tous les horizons de la vie organisée. Si on s'entend pour valoriser les différentes facettes du patrimoine culturel, on doit *de facto* lui donner une place centrale dans la philosophie d'intervention en matière de tourisme. Les ressources culturelles de notre passé constituent, autant que nos créations actuelles, des biens à saisir et à exploiter. Le patrimoine et le tourisme sont des concepts dynamiques qu'il convient d'associer étroitement. L'existence partagée de ces deux réalités repose donc sur la façon de conserver et de mettre en valeur l'histoire, les objets de

ble avoir tellement négligé son patrimoine matériel et immatériel qu'il se retrouve avec presque plus rien à offrir à ses propres citoyens et aux visiteurs étrangers. Comme le dit l'expression populaire, on a trop longtemps « chauffé la maison avec les meubles », et c'est dans ce contexte que l'État québécois s'est approprié la gestion du patrimoine. Comme l'écrit Henry-Pierre Jeudy dans *Patrimoine en folie*, l'appropriation et la gestion du patrimoine par les institutions politiques modernes « naîtront presque toujours du constat de la mort de ce qu'elles sont appelées à gérer ».

UN APPEL IGNORÉ

Pourtant, l'appel à la sauvegarde du patrimoine québécois remonte bien plus loin dans le temps qu'on ne pourrait le croire. Déjà en 1887, l'avocat et député Arthur-Aimé Bruneau exprimait ses doléances: « Je regrette de voir nos gouvernements ne pas plus s'occuper qu'ils ne le font de



Plaque commémorative érigée en 1948 à Saint-Jean, île d'Orléans, pour souligner un fait de l'histoire locale.

Source: OFQ, ANQQ

de l'Office du tourisme, Maurice Hébert, qui prône une politique du tourisme fondée sur la préservation de l'originalité de la campagne canadienne-française. Ce dernier lance le tout premier concours d'architecture canadienne-française, dont les premiers lauréats sont paradoxalement les Anglo-Canadiens P. Roy Wilson et H. Ross. Enfin, dans le tout premier *Rapport sur le tourisme* (1939), l'âme dirigeante de la Société historique de Trois-Rivières, l'abbé Albert Tessier, brosse un tableau sombre et inquiétant du tourisme: il note déjà le manque de substance de notre paysage, le manque d'attention et l'absence de plans d'ensemble de la part du gouvernement. Les activités liées au ski, à la chasse, à la pêche et aux hôtels, souligne-t-il, ne doivent pas occulter et dissimuler les véritables atouts de la culture québécoise: notre nature et notre vie. Puis, en 1942, Esdras Minville dira, dans l'ouvrage *Études sur notre milieu: aperçu général sur la province de Québec*, que la beauté de notre milieu et de nos habitations est un élément de richesse collective, rajoutant que « tout cela n'est possible que s'il se constitue une élite prête à vivre certaines idées et à les défendre ».

DES VOIES SÉPARÉES

L'analyse comparée des politiques québécoises du patrimoine et du tourisme permet de constater que l'histoire est truffée de rendez-vous manqués. Car, fait plutôt étonnant, l'État québécois a développé ces deux secteurs de façon séparée, sans pres-

que jamais les arrimer, à la manière de deux locomotives sur des voies parallèles.

La conservation et la mise en valeur du patrimoine ont souffert de l'absence d'une réglementation globale et d'une planification concertée avec le tourisme. Les interventions du ministère des Affaires culturelles en matière de patrimoine demeurent isolées, sectorielles et parcellaires. Au lieu de veiller à conserver et à mettre en valeur d'une façon globale et intégrée l'environnement culturel québécois, l'État a opté tout au long du XX^e siècle pour une intervention éparse et ponctuelle dans les espaces et les lieux de la différence. En favorisant un mode de conservation à la pièce, on se retrouve aujourd'hui avec un territoire ponctué d'îlots protégés qui baignent dans un paysage meurtri.

Cette réalité a manifestement des conséquences graves pour le tourisme. La rareté des attraits historiques, le manque d'intégrité du patrimoine architectural et le peu de visibilité du patrimoine vivant affaiblissent la qualité et l'authenticité du territoire québécois. À défaut d'une conservation du patrimoine, le ministère du Tourisme et les intervenants touristiques se rabattent sur l'unique nature, qui ne réussit d'ailleurs pas à dissimuler la pauvreté et le mauvais goût de plusieurs productions paysagères contemporaines.

À la fin des années 1970, une volonté se dessine d'arrimer les politiques en matière de tourisme et de patrimoine (le *Macro-inventaire du patrimoine québécois*, la Loi sur l'aménagement du territoire, le Livre vert sur le tourisme, la Déclaration sur le tourisme culturel). Mais bien vite, les années 1980 viennent confirmer la tendance à gérer la destruction plutôt que la conservation du patrimoine. Présenté et exploité comme un artifice plutôt que comme un bien collectif fondamental, le patrimoine est ainsi évacué du développement touristique. Les espoirs de voir enfin naître une véritable politique du patrimoine demeurent depuis inassouvis.

Côté tourisme, les interventions du gouvernement se concentrent dorénavant sur les produits et les marchés touristiques à haut rendement (ski, congrès, golf, moto-neige, circuits des grandes villes). Le dernier énoncé de politique, en 1992, rappelle d'ailleurs « qu'il faudra s'attaquer aux marchés et clientèles cibles après une évaluation du potentiel en matière de volume et de recettes ». Rentabilité oblige, l'approche client-consommateur qu'adopte le

ministère du Tourisme confirme la philosophie marchande de l'État québécois et repousse à l'arrière-plan la mise en valeur des attraits véritables. Là encore, la substance est reléguée aux oubliettes au profit de l'image; la qualité cède le pas à la quantité.

Trop préoccupé à vendre des images préfabriquées du Québec avec un langage décoratif et superlatif, le ministère du Tourisme n'est plus qu'une agence de promotion et de marketing. Comme se plaisait à le répéter l'ancienne ministre déléguée au Tourisme, Rita Dionne-Marsolais, « le client a toujours raison ». En plus, l'absence de redistribution et de réinvestissement dans le patrimoine de la part de certains acteurs touristiques contribue à vampiriser les ressources culturelles. La conservation des paysages culturel et naturel ne doit-elle pas aussi être soutenue par ceux et celles qui les exploitent?

Le patrimoine culturel et le tourisme entretiennent des liens intrinsèques. Leur existence commande des politiques. En se donnant une nouvelle vocation, un nouveau souffle, le patrimoine s'enrichit d'une valeur d'usage: le tourisme. Cependant, et comme le rappelait Fernand Dumont, la société doit se convaincre que le sort de la culture se trouve étroitement lié à la participation politique, à l'aménagement motivé du lieu de l'homme. Entièrement occupée à produire dans le présent, la société québécoise ne conserve plus les traces de son passé. Il y a deux choses dans un édifice comme dit Victor Hugo: son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté, à celui qui le regarde... C'est collectivement que nous devons préserver les valeurs concrètes et esthétiques autant que symboliques et identitaires du patrimoine culturel. Sinon, il n'est pas loin le jour où nous devrons nous excuser auprès de nos enfants et des visiteurs en leur disant: « Je me souviens... de la Belle Province ».

Charles de Blois Martin est consultant en histoire, patrimoine, tourisme et développement régional pour le groupe RURALIS.